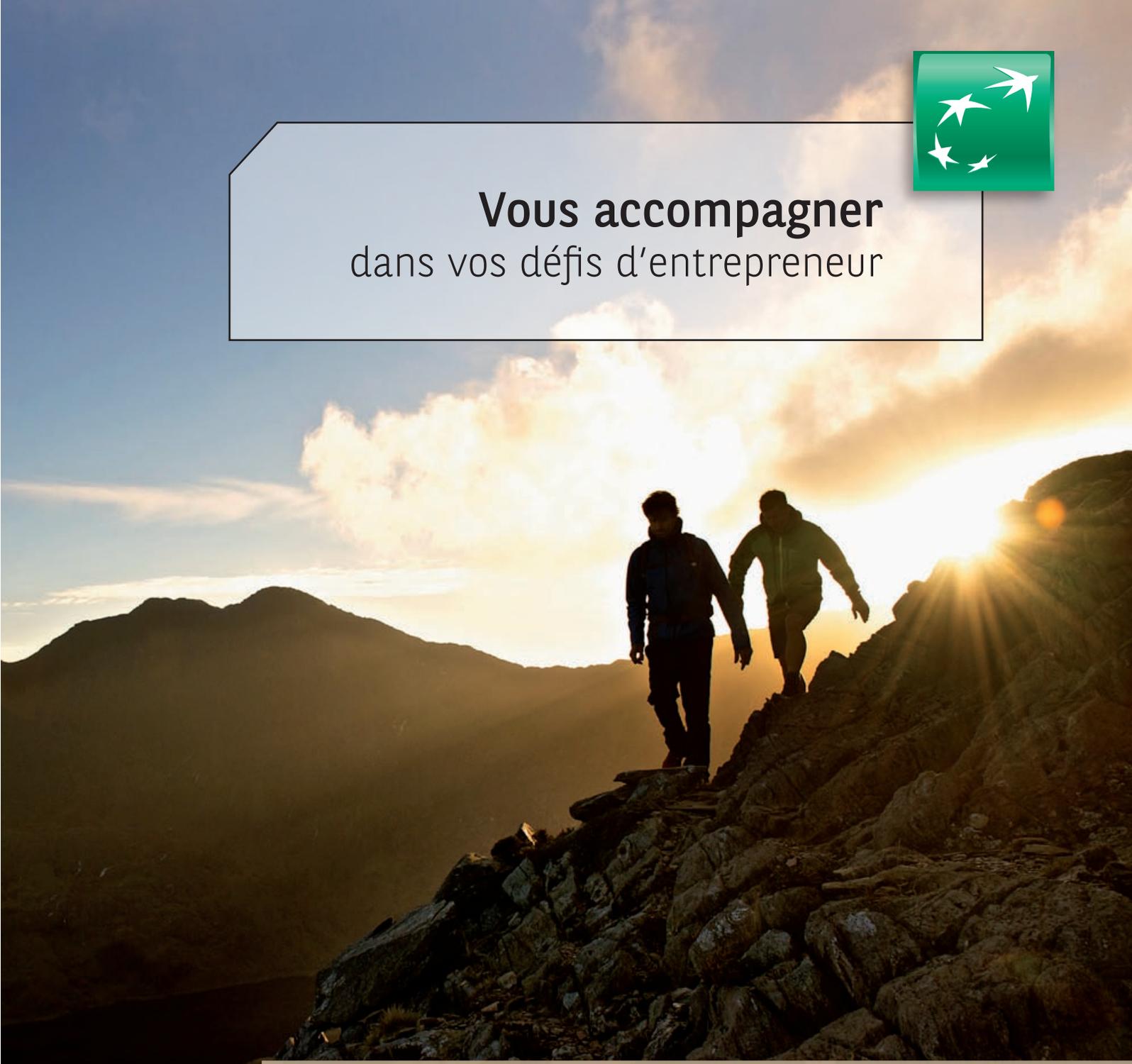




Vous accompagner
dans vos défis d'entrepreneur



BMCI-BNP PARIBAS
BANQUE PRIVÉE

*Nos engagements au service
des entrepreneurs*



RÉPONDRE À VOS ENJEUX D'ENTREPRENEUR	4
<ul style="list-style-type: none">• Votre entreprise, levier de votre patrimoine personnel• Des attentes particulières pour valoriser votre patrimoine	
COMPRENDRE ET ANTICIPER VOS BESOINS	6
<i>Maîtriser les incidences fiscales des changements</i> <i>Protéger votre entreprise et vos proches</i> <i>Préparer l'avenir</i>	
VOUS ACCOMPAGNER AVEC UN DISPOSITIF SPÉCIALISÉ	8
<i>Notre expertise au service de votre patrimoine</i> <i>Des conseillers formés aux problématiques des entrepreneurs</i> <i>Une Ingénierie Patrimoniale dédiée</i> <i>L'appui d'experts dans tous les domaines de la gestion de patrimoine</i> <i>Une approche globale de votre patrimoine</i>	
VOUS AIDER À PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS	10
<ul style="list-style-type: none">• Faire les bons choix en matière de rémunération• Gérer efficacement votre patrimoine immobilier <i>Immobilier professionnel : quel mode de détention ?</i> <i>Immobilier privé : comment équilibrer fiscalité et revenus ?</i>	
PRÉPARER VOTRE AVENIR ET CELUI DE VOS PROCHES	12
<ul style="list-style-type: none">• Protéger vos proches et votre entreprise <i>La protection de vos proches</i> <i>La protection de votre entreprise et du dirigeant</i>• Préparer votre retraite <i>Bilan personnalisé</i> <i>Capitaliser sur des solutions d'assurance et d'épargne personnelles</i>	
• ORGANISER LA CESSIION DE VOTRE ENTREPRISE	14
<i>Vous accompagner dans vos choix</i> <i>Maîtriser les impacts fiscaux de la transmission</i> <i>Choisir les structures juridiques appropriées</i> <i>Gérer et sécuriser le fruit de la cession</i>	

Répondre

À VOS ENJEUX D'ENTREPRENEUR

Votre entreprise, levier de votre patrimoine personnel

Vous avez mis toute votre énergie, vos compétences et vos ressources pour fonder ou reprendre une entreprise. Vous êtes parvenu à créer de la valeur grâce à votre savoir-faire, votre capacité à investir, innover et développer des emplois. Nous savons tous les efforts que vous déployez quotidiennement pour relever ces défis et réussir votre projet d'entrepreneur. Votre entreprise, si elle participe à la croissance de l'économie, représente également une valeur patrimoniale pour vous et vos proches. Ce patrimoine, construit dans la durée, mérite une attention particulière, quelle que soit l'étape de développement de votre entreprise.

Composée d'un fonds de commerce, de capitaux propres, d'immobilier... votre entreprise représente généralement une part prépondérante de votre patrimoine global et constitue l'un des principaux leviers de votre patrimoine personnel.

C'est votre entreprise qui, tout au long de son développement, assure la principale source de vos revenus, vous permettant de construire et développer un patrimoine privé.

C'est sa vente, une fois réalisée, qui vous permettra de bénéficier d'un capital financier conséquent, favorisant la réalisation de projets patrimoniaux à plus ou moins long terme, notamment à l'approche de votre retraite.

Ainsi, l'un de vos principaux enjeux patrimoniaux est, avant ou après la cession, de convertir ce capital professionnel en capital privé. Cette préparation doit se faire bien avant la cession de votre entreprise et nécessite une gestion experte.





Des attentes particulières pour valoriser votre patrimoine

Des attentes spécifiques sont liées à votre statut d'entrepreneur. Pour construire, développer, préserver ou transmettre votre patrimoine professionnel et privé dans les meilleures conditions, il s'agit au départ de bien évaluer et anticiper vos besoins.

Valoriser votre patrimoine professionnel passe notamment par la croissance des fonds propres de votre société, par le rachat des parts d'un associé ou d'une autre société, ou par l'acquisition de locaux professionnels. Le choix de la ou des formes juridiques adéquates et la structuration pertinente des financements sont dès lors déterminants pour réaliser l'achat de parts ou investir dans l'immobilier.

Pour mieux valoriser votre patrimoine personnel au regard de votre statut d'entrepreneur, il est important de combiner les différentes formes de rémunérations auxquelles vous pouvez prétendre : salaires, dividendes... Une analyse approfondie du mode de détention de votre immobilier personnel pourra vous conduire à opter pour certaines solutions comme par exemple la création d'une SCI (Société civile immobilière).

Dans tous ces cas de figure, le recours à des conseils spécialisés est particulièrement opportun.

Comprendre

ET ANTICIPER VOS BESOINS

Maîtriser les incidences fiscales des changements

Avec des revenus issus de nombreuses sources (salaires, dividendes, revenus fonciers...) et qui peuvent être soumis à des variations annuelles significatives, vous êtes attentif à la fiscalité qui leur est attachée.

Dans un environnement fiscal complexe et évolutif, vous pouvez rechercher des pistes efficaces pour évaluer ou optimiser vos revenus. Là encore, certains montages juridiques ainsi que des solutions spécifiques d'investissement conduisent à des réponses nécessitant les conseils d'experts.

Protéger votre entreprise et vos proches

L'essor et la réussite de votre entreprise, bien que liés au contexte économique, dépendent en grande partie de vous et de vos choix stratégiques, que ce soit en matière d'innovation, de conquête de nouveaux marchés, d'investissement dans des outils plus performants... C'est pourquoi, votre rôle de dirigeant s'avère essentiel pour assurer la pérennité de cet outil de travail.

En choisissant des assurances adaptées, vous pourrez protéger votre entreprise de certains risques tels que l'impossibilité pour vous de la diriger (accident, décès, maladie).

Les garanties associées à ces assurances faciliteront la poursuite de l'exploitation de l'entreprise tout en couvrant les besoins financiers de votre famille.





Préparer l'avenir

Constituer des revenus complémentaires pour maintenir votre niveau de vie à la retraite est une problématique majeure dans la gestion de votre patrimoine.

Le décalage entre vos pensions de retraite et vos revenus antérieurs peut être en grande partie compensé par la vente de votre entreprise. Cependant, compte tenu des aléas économiques et financiers auxquels elle peut être confrontée, il est dans votre intérêt de prévoir des solutions de remplacement.

Si vous projetez de céder ou de transmettre votre entreprise à moyen terme, il est fondamental pour réussir cette opération, de bien la préparer afin de valoriser à sa juste valeur le fruit de la cession et de réunir les conditions pour optimiser sa transmission, le but étant de préserver vos intérêts et ceux de votre famille.

La spécificité et la multiplicité de vos besoins sont telles qu'il est dans votre intérêt de faire appel à des conseillers capables de les anticiper et de vous délivrer des recommandations très en amont sur chacun de vos projets.

Quelle que soit votre problématique, BMCI BNP Paribas Banque Privée dispose des compétences nécessaires pour répondre à l'éventail de vos attentes. Nos Conseils en Banque Privée entourés de notre Ingénieur Patrimonial sont à vos côtés pour vous guider dans votre réflexion à chaque étape clé de la construction de votre patrimoine professionnel et privé.

Vous accompagner

AVEC UN DISPOSITIF SPECIALISÉ

Notre expertise au service de votre patrimoine

BMCI, engagée depuis longtemps aux côtés des entrepreneurs et BMCI BNP Paribas Banque Privée, mettent en commun leur savoir-faire et leurs compétences pour vous accompagner sur tous les sujets liés à votre patrimoine professionnel et privé, en s'appuyant sur la multiplicité des expertises du Groupe.

Des conseillers formés à l'accompagnement des entrepreneurs

Des Conseils en Banque Privée formés aux problématiques patrimoniales professionnelles et privées sont à votre disposition pour répondre à vos besoins.

Leur valeur ajoutée : outre le savoir-faire et l'expérience acquis tout au long de leur parcours professionnel, chacun d'eux reçoit une formation spécifique pour vous aider à construire et développer votre patrimoine global en intégrant sa dimension professionnelle. Ces formations régulières leur permettent également de se tenir constamment informés de l'évolution des règles juridiques, fiscales et patrimoniales qui vous concernent. Si vous êtes déjà client BMCI au titre de votre entreprise, ils travaillent en étroite collaboration avec votre Chargé d'Affaires, dans un souci de cohérence et de réactivité maximum, tout en préservant la confidentialité nécessaire.

Leur rôle : chef d'orchestre de votre gestion patrimoniale, votre Conseil en Banque Privée coordonne l'ensemble des conseils et expertises sur les deux volets de votre patrimoine, professionnel et privé, préconise et met en œuvre les solutions les mieux adaptées en vous accompagnant au quotidien.





Une ingénierie patrimoniale dédiée

Au côté de votre Conseil en Banque Privée, un expert dédié vous accompagne en vue d'élaborer avec vous la meilleure stratégie patrimoniale dans le cadre juridique et fiscal le plus approprié à votre situation.

À partir d'une analyse de votre situation personnelle globale, notre Ingénieur Patrimonial vous présente ses recommandations. L'Ingénieur Patrimonial vous apporte un conseil personnalisé tout au long du cycle de vie de votre entreprise.

L'appui d'experts dans tous les domaines de la gestion de patrimoine

De l'assurance et prévoyance à la gestion financière, nous rassemblons au sein du Groupe toutes les compétences et expertises, pour concevoir des solutions adaptées, répondant à vos besoins spécifiques.

Une approche globale de votre patrimoine

Pour piloter votre entreprise, vous bénéficiez de nombreux conseils spécialisés, mais vous avez également besoin d'une vision d'ensemble de tous les aspects patrimoniaux, professionnels et privés pour enrichir votre réflexion et vous permettre de prendre des décisions après en avoir mesuré toutes les implications. Notre expertise de banquier privé répond à cette attente et s'engage à :

- **Vous apportez un conseil global personnalisé** répondant à toutes les questions relatives à votre patrimoine, qu'il soit professionnel ou privé en liaison directe avec votre Chargé d'Affaires et vos conseils habituels ;
- **Vous informer sur les incidences juridiques, fiscales et financières** des options qui s'ouvrent à vous en matière de gestion, valorisation et protection de votre patrimoine ;
- **Vous aider à mieux structurer et organiser** votre patrimoine en tenant compte de vos objectifs et de vos priorités.

Vous aider

À PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS

Faire les bons choix en matière de rémunération

Les rémunérations, fixes ou aléatoires, que vous êtes en mesure de percevoir par le biais de votre entreprise sont multiples : salaires, dividendes, primes,...

Tout l'enjeu consiste à mesurer précisément l'impact en terme de fiscalité et de charges sociales de chacune des solutions qui s'ouvrent à vous afin de vous permettre de choisir celle qui répondra le mieux à votre situation.

Votre Conseil en Banque Privée, avec l'appui de l'Ingénieur Patrimonial, pourra analyser, à votre demande, la structure de vos rémunérations et votre impôt sur le revenu en vue de vous présenter, dans le cadre d'un projet patrimonial, les options tenant compte de vos revenus et de votre situation familiale.

Il répondra aux questions essentielles que vous vous posez :

- Comment équilibrer au mieux la rémunération entre salaires et dividendes, au regard des dernières dispositions juridiques et fiscales?
- Quelles sont les conséquences de ces choix sur votre future retraite?





Gérer efficacement votre patrimoine immobilier

Immobilier professionnel : quel mode de détention ?

Si l'acquisition de vos locaux professionnels demeure un gage de solidité et de protection pour votre entreprise, la question de son mode de détention demeure essentielle. En direct par votre entreprise ou via une SCI (Société civile immobilière) ?

- **Détention par l'entreprise** : l'immobilier contribue certes à rehausser la valeur du patrimoine professionnel mais à l'inverse, il peut devenir un obstacle à la cession, certains acheteurs ne s'intéressant qu'à l'actif d'exploitation.
- **Détention par une New Co** : la formule présente l'avantage d'isoler cet actif professionnel dans une entité juridique distincte et de l'affecter au patrimoine privé. Ce choix présente d'autres atouts (donation de parts sociales aux héritiers, protection de l'actif des créanciers de l'entreprise).

Votre Conseil en Banque Privée, avec l'appui de l'Ingénieur Patrimonial et de votre Chargé d'Affaires BMCI, analysera votre situation et vous aidera à mettre en œuvre la meilleure stratégie patrimoniale en fonction de vos besoins et de vos objectifs. Dans la phase d'acquisition de vos locaux, il pourra vous proposer les financements adaptés à vos besoins.

Immobilier privé : comment équilibrer fiscalité et revenus ?

Votre patrimoine personnel est majoritairement constitué d'immobilier? Avec ces investissements vous recherchez souvent le moyen d'optimiser votre imposition tout en vous garantissant des revenus complémentaires et en bénéficiant de l'effet de levier fourni par le crédit. Mais, au-delà des avantages fiscaux qu'ils procurent, il vous faudra également prêter une attention particulière à leur bien-fondé économique.

Votre Conseil en Banque Privée vous aidera à mieux structurer votre patrimoine immobilier, à évaluer les réelles incidences fiscales et à vous guider dans vos choix d'investissements et vos financements. Il vous aidera également à évaluer et maîtriser les impacts juridiques et fiscaux qui en découlent, en accord avec vos conseils habituels.

Préparer votre avenir

ET CELUI DE VOS PROCHES

Protéger vos proches et votre entreprise

Assurer la pérennité de votre entreprise et l'avenir de votre famille est pour vous une priorité? C'est pourquoi, il est crucial de prévoir des dispositifs de protection à plusieurs niveaux pour se prémunir des différents risques. Comment ?

La protection de vos proches

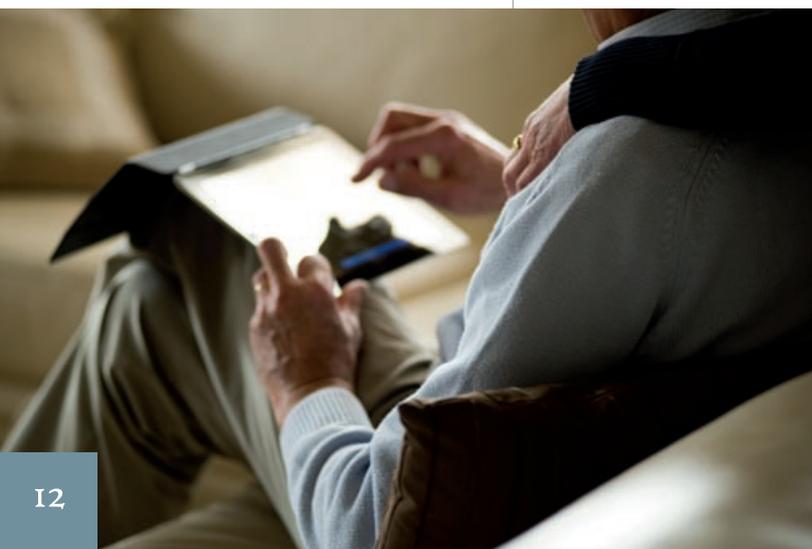
Elle peut être couverte par une assurance vie qui vous garantira un capital ou une rente. En complément de vos régimes obligatoires, cette assurance est destinée, en cas de décès, à assurer le maintien du niveau de vie de votre foyer; le financement des études de vos enfants et la protection de vos héritiers.

La protection de votre entreprise et du dirigeant

Elle peut être couverte par deux types de dispositifs :

- L'assurance « homme clé », souscrite par votre entreprise, est destinée à compenser la baisse de résultat induite par l'incapacité, l'invalidité absolue et définitive ou le décès de l'homme clé (vous-même ou l'un de vos collaborateurs indispensables à l'entreprise) et à financer le remplacement de cette personne.
- L'assurance responsabilité civile mandataires sociaux ou dirigeants est destinée à couvrir les conséquences financières de la responsabilité civile du mandataire social ou dirigeant du fait de fautes commises dans l'exercice de leur fonction (infraction aux lois et aux règlements, violation de statuts ou faute de gestion ...).

Votre Conseil en Banque Privée est à votre disposition pour faire le point avec vous concernant votre niveau de protection actuel. Il vous aidera à identifier vos besoins complémentaires éventuels en étudiant notamment le niveau de couverture adapté à vos enjeux financiers.





Préparer votre retraite

Même si vous envisagez de poursuivre votre activité au-delà de l'âge auquel vous pourriez faire valoir vos droits à la retraite (prolongeant ainsi la possibilité de percevoir des revenus de votre entreprise), il est indispensable d'anticiper le moment auquel vous la prendrez effectivement, afin de compenser la baisse de revenus qui suivra.

Bilan personnalisé

Suivant les dispositions que vous avez déjà prises, selon vos objectifs et votre âge, votre Conseil en Banque Privée vous présentera les différentes solutions répondant à votre situation et leurs implications en termes de fiscalité et de diversification de vos revenus.

En effet, au-delà de l'immobilier locatif qui pourra vous offrir des revenus fonciers, souvent considérés comme un parfait complément de retraite, il peut également être judicieux de répartir vos sources de revenus à la retraite au travers de différentes solutions sécurisées d'épargne financière et d'assurance afin de limiter le risque.

Capitaliser sur des solutions d'assurance et d'épargne personnelles

Dans un souci de diversification, la préparation de la retraite peut être couverte au travers de formules d'assurance et d'épargne, souscrites à titre privé comme l'assurance-vie qui vous assurera une sortie en rente ou en capital avec des avantages fiscaux et successoraux.

Votre Conseil en Banque Privée vous aidera à sélectionner les différentes options qui répondent le mieux à votre situation et à vos objectifs. Il vous informera également sur le meilleur moment pour les souscrire (vous pourrez ainsi simplement « prendre date » en perspective d'une évolution de votre situation) ou sur les différents moyens de les alimenter, en tenant compte de vos priorités et du niveau de risque que vous accepterez de prendre.

Organiser

LA CESSION DE VOTRE ENTREPRISE

Vous serez amené un jour à transmettre votre entreprise à un proche ou à la céder à un tiers. Pour réussir cette étape importante dans les meilleures conditions, il est nécessaire de la préparer le plus tôt possible (par exemple 4 à 5 ans à l'avance). Pour réaliser votre cession, BNCI BNP Paribas Banque Privée peut vous proposer un accompagnement global couvrant toutes les étapes de votre projet.

Vous accompagner dans vos choix

Votre Conseil en Banque Privée, avec l'appui de l'Ingénieur Patrimonial et en étroite collaboration avec votre Chargé d'Affaires, vous aidera à vous poser les bonnes questions pour prendre les bonnes décisions et analyser les impacts de cette cession sur vos objectifs patrimoniaux. Selon le type de repreneur que vous aurez choisi (un ou plusieurs membres de votre famille, un ou plusieurs de vos salariés-collaborateurs ou un tiers) et le mode de transmission que vous envisagerez (cession à titre onéreux ou transmission à titre gratuit), plusieurs options pourront s'offrir à vous.

Maîtriser les impacts fiscaux de la transmission

La cession/transmission des titres de votre entreprise est soumise à différents impôts, notamment l'impôt sur les plus-values pour le propriétaire cédant et les droits d'enregistrement pour l'acheteur ou le bénéficiaire. Dans certains cas, ces charges sont réduites.

La transmission à titre gratuit (par donation à un membre de la famille de premier degré ou succession) à l'un ou plusieurs membres de votre famille de tout ou d'une partie de vos titres peut présenter des avantages fiscaux (absence de plus-value, réduction des droits d'enregistrement pour les donations).

Ce mécanisme s'applique aussi aux donations.





Choisir les structures juridiques appropriées

Certaines structures juridiques peuvent faciliter la vente ou la transmission de votre société. Par exemple, la constitution préalable d'un holding familial permet de préserver l'égalité entre vos enfants, tout en donnant la possibilité à celui d'entre eux intéressé de diriger et pérenniser l'entreprise d'exploitation, tout en conservant le pouvoir. Ce type de montage peut combiner donation et vente de votre entreprise à vos enfants ou autre membre de votre famille.

Le choix du Habous

Le Habous appelé également « WAQF » ou « Biens de main-morte » désigne un bien foncier ou immobilier régi par les Habous et inaliénable : il ne peut être vendu ou échangé et ce, pour une durée déterminée ou indéterminée, dans un but religieux et de bienfaisance. Il est public, privé ou mixte.

- **Le Habous public** : Il s'agit de biens affectés à une œuvre d'intérêt général.
- **Le Habous privé (Habous de famille)** : Il s'agit de biens constitués par une personne et dont les revenus sont destinés à des bénéficiaires définis au niveau de l'acte des Habous. Le plus souvent, il s'agit de ses propres descendants. Le ministère des Habous et des Affaires Islamiques n'a qu'un droit de contrôle de la gestion.
- **Le Habous mixte** : Il est question d'un statut intermédiaire entre le Habous public et celui privé. Lors de la constitution en Habous, les bénéficiaires (ex : descendances) sont chargés de la gestion du bien d'intérêt général.

Gérer et sécuriser le fruit de la cession

Lorsque vous disposerez du capital issu du fruit de cette cession, une réorganisation de votre patrimoine privé sera à l'ordre du jour.

Votre Conseil en Banque Privée réalisera un projet patrimonial complet afin de préserver et valoriser votre nouveau patrimoine. Il recherchera des solutions adaptées à votre situation pour sécuriser vos actifs et définira une stratégie de placement organisée autour de plusieurs formules.



BMCI-BNP PARIBAS
BANQUE PRIVÉE

Banque Privée

Angle Rue Abdelkrim El Khatabi et Rue de Lybie - Casablanca
Tél.: + 212 (0) 5 22 95 49 41- 48 Fax: + 212 (0) 5 22 36 17 02